Julien LAURENT

Agrégé des Facultés de droit

Professeur de droit privé

[*jlaurent\_mail@yahoo.fr*](mailto:jlaurent_mail@yahoo.fr) *– julien3.laurent@ut-capitole.fr*

Domaines de recherche : droit des biens, droit immobilier, régime général de l’obligation, sûretés, déontologie des professions juridiques et judiciaires

**PARCOURS UNIVERSITAIRE**

*- Agrégation externe de droit privé et de sciences criminelles (4ème rang).* Affecté à l’Université de Toulouse depuis 2019.

*- Maître de conférences* à l’Université de Cergy-Pontoise, juin 2010.

*- Qualification aux fonctions de maître de conférences*, février 2010.

*- Doctorat en droit* de l’Université de Panthéon-Sorbonne (Paris 1), nov. 2009, thèse « *La propriété des droits* » sous la direction du Pr. Thierry Revet, Professeur à l’Université Paris 1.

**ACTIVITES d’ENSEIGNEMENT**

A l’Université de Toulouse :

* L.1 : *Introduction au droit* (2017-19)
* L.2 : *Droit des obligations* (2017-20)
* L.3 : *Droit des biens* (dep. 2019) – *Régime général de l’obligation* (dep. 2019)
* L.3 : pro : *Baux ruraux* (dep. 2019) – *Biens de l’entreprise* (2017-20) – *Copropriété* (dep. 2022)
* M.1 : *Sûretés* (dep. 2020) – *Voies d’exécution* (dep. 2020)
* M.2 : M2 Droit privé fondamental, *Droit des biens* (dep. 2022) ; M.2 Notariat et M.2 Droit immobilier, *Baux civils et commerciaux* (dep. 2021) – *Déontologie notariale* (dep. 2021) ; M2 Droit de la propriété intellectuelle, *Principes généraux de la propriété intellectuelle* (dep. 2023) ; M.2 Droit des entreprises agroalimentaires, *Propriété intellectuelle et agroalimentaire* (2018-21)
* IEJ : Séminaires de *Droit civil* et *Droit des obligations* ; Collège Supérieur du Droit (2017-22), *Entraînements au Grand Oral* et Séminaire sur « *La propriété* »
* INFN : Séminaires de droit notarial : *Acte authentique* (dep. 2022) ; *Servitudes* (dep. 2022); *Voies d’exécution* (dep. 2021) ; *Vente et saisie immobilières* (dep. 2022)

**ACTIVITES SCIENTIFIQUES**

*Travaux principaux*

Thèse de doctorat : « *La propriété des droits*», préface de Th. Revet, Bibliothèque de droit privé, t. 537, LGDJ, 2012.

« Valeur probante de l'acte de notoriété acquisitive et rôle du juge », note sous Cass. 3e civ., 10 oct. 2024, n° 23-17458,Répertoire Defrénois, 6 févr. 2025, n° 5, p. 13.

Chapitre d’ouvrage : « *Amphibius rem :* un nouveau cas de *res nullius* », in Les petits arrêts de la jurisprudence insolite, (dir. L. Andreu), Dalloz, déc. 2024, p. 26.

« Caractère d'ordre public du droit pour l'usufruitier de parts sociales de contester une délibération sociale contredisant sa jouissance », note sous Cass. 3e civ., 11 juill. 2024, n° 23-10.013, JCP E., n° 46, 14 novembre 2024, 1327.

« Usufruit de droits sociaux et attribution des dividendes issus de la vente d'actifs immobiliers dans une SCI », note sous Cass. 3e civ., 19 sept. 2024, n° 22-18.687, D. 2024, 7 nov. 2024, p. 1941.

Chapitre d’ouvrage : V° *Biens incorporels*, in Dictionnaire de droit des biens (dir. V. Bonnet), coll. Paradigme, Bruylant, août 2024.

« Faut-il exiger de l'acquéreur de bonne foi d'un meuble une possession non viciée ? », note sous Cass. 1re civ., 15 mai 2024, n° 22-23822, Répertoire Defrénois, 11 juillet 2024, n° 25, p. 14.

Article : « Les parties communes en dix questions pratiques » (colloque de la CNEC, Poitiers, 12 et 13 octobre 2023), AJDI, fév. 2024, p. 96.

Chapitre d’ouvrage : « NFT et droit privé des biens », in « *NFT et Droits. Regards croisés sur une innovation numérique* », A. Mendoza-Caminade et H. Poujade (dir.), Presses UT Capitole, 2023, p. 53.

Article : « Quick commerce et droit privé des biens », *Droit et Ville*, vol. 95, 2023/1, pp. 79-102.

« Maison de Poésie : le droit réel dit de jouissance spéciale implique le droit de louer le bien et d'en percevoir les fruits », note sous Cass. 3e civ., 6 avr. 2023, n° 21-19851, Répertoire Defrénois, juin 2023, n°23, p. 15.

« Une solution illogique : l'usufruitier ne peut pas exercer l'action en garantie décennale », note sous Cass. 3e civ., 16 nov. 2022, n° 21-23.505, D. 2023, p. 387.

« La cession de l'usufruit des droits sociaux n'est pas une cession de ces titres », note sous Cass. com. 30 nov. 2022, n° 20-18.884, JCP G. n° 04, 30 janv. 2023, act. 128.

Chapitre d’ouvrage : « Les relations entre patrimoines », in « *La réforme du statut de l’entrepreneur individuel* », J.-F. Hamelin et N. Jullian (dir.), LGDJ, Lextenso, 2022, p. 71.

« L’usufruitier de parts sociales n’est pas associé, mais est-il bien usufruitier ? », note sous Cass. com., avis, 1er déc. 2021, 20-15.164 et Cass. 3e civ., 16 févr. 2022, n° 20-15.164, JCP G. n° 9, 7 mars 2022, 288.

Article : « Mise en conformité du règlement de copropriété et articles 1er et 6-4 de la loi du 10 juillet 1965 : encore un effort ! », JCP N. 2021, p. 1296 (avec M. Poumarède).

Chapitre d’ouvrage : « Le contrat de prestation de service dans l’offre de réforme du droit des contrats spéciaux proposée par l’Association Henri Capitant », in « *L’offre de réforme des contrats spéciaux* », coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2021, p. 161 (avec M. Poumarède).

Article : « Mise en conformité du règlement de copropriété : abrogeons l'article 6-4 de la loi du 10 juillet 1965 ! », JCP N., 2021, p. 1186 (avec M. Poumarède).

Article : « Association syndicale libre de propriétaires et droit privé des biens », *Droit et Ville*, vol. 90, n° 2, 2020, pp. 19-35.

« La contribution d'un concubin aux dépenses de la vie courante évince l'application de l'article 555 du Code civil », note sous Cass. 1re civ., 2 sept. 2020, n°19-10.477, Gaz. Pal. 24 nov. 2020, p. 61.

« Empiètement sur l'assiette d'une servitude et proportionnalité : exigence d'un contrôle effectif », note sous Cass. 3e civ., 19 décembre 2019, Répertoire Defrénois, août 2020, n°35, p. 29.

« Acquisition par accession par le propriétaire des loyers d'une sous-location prohibée : les fruits civils sont-ils des fruits comme les autres ? », note sous Cass. 3e civ., 12 sept. 2019, n° 18-20727, Gaz. Pal. 26 nov. 2019, n° 41, p. 69.

Etude : « Les dispositions particulières à certaines copropriétés dans l'ordonnance du 30 octobre 2019 », AJDI 2019.877.

« Le droit réel de jouissance spéciale ne peut sauver une servitude irrégulière », note sous Cass. 3e civ., 6 juin 2019, n° 18-14.547, Répertoire Defrénois, juill. 2019, n° 27, p. 27.

« Consécration d'un droit réel de jouissance spéciale perpétuel entre lots de copropriété : une servitude qui ne dit pas son nom ? », note sous Cass. 3e civ., 7 juin 2018, n° 17-17.240, Répertoire Defrénois, oct. 2018, n°42, p. 33.

« Propriété *versus* droit au respect du domicile à l’heure du contrôle de proportionnalité : tout changer pour que rien ne change », note sous Cass. 3e civ., 17 mai 2018, JCP G. 2018, 1356.

« Action en justice d’un indivisaire : le bornage est un acte d’administration », note sous Cass. 3e civ., 12 avr. 2018, D. 2018, p. 1582.

« Combien de temps dure la perpétuité en France ? », note sous Cass. 3e civ., 8 sept. 2016, JCP G. 2016, 1172.

« En cas d'usufruit de droits sociaux, qui, de l'usufruitier et du nu-propriétaire, peut être attributaire des fonds provenant de réserves? », note sous Cass. 1re civ., 22 juin 2016, JCP G. 2016, 1005.

Article : « Partie plurale et vente immobilière*: vade mecum* de la faculté de rétractation », *Droit et patrimoine*, septembre 2014, p. 38.

Article : « Les mutations non translatives – A propos de l’EIRL », paru dans la revue *Droit et Patrimoine*, n° 219, novembre 2012, (Ière partie), p. 40, et décembre 2012, n° 220, (IInde partie), p. 48.

*Autres travaux*

**Chroniques :**

1. **Chronique trimestrielle de droit des biens – Lexbase Hebdo (dep. 2017) :**

* ***Chronique janv.-mai 2019, Hebdo édition privée n°787 du 20 juin 2019*** : « Le droit de rétention peut s’exercer *corpore alieno* » (Cass. com., 30 janvier 2019, n° 17-22.223) ; « Le principe de d’inaliénabilité et d’imprescriptibilité du domaine public emporte dérogation à la règle “en fait de meubles possession vaut titre” » ; (Cass. civ. 1, 13 février 2019, n° 18-13.748) ; « Article 215 du Code civil et demande en partage de l’immeuble indivis émanant du liquidateur » (Cass. civ. 1, 3 avril 2019, n° 18-15.177) ;
* ***Chronique sept.-déc. 2018, Hebdo édition privée n° 770 du 31 janvier 2019*** : « Publicité foncière et consistance du droit de propriété » (Cass. civ. 3, 18 octobre 2018, n° 17-26.734) ; « L'action en bornage ne peut être exercée lorsque des fonds sont séparés par une limite naturelle » (Cass. civ. 3, 13 déc. 2018, n° 17-31.270) ;
* ***Chronique juin-juillet 2018, Hebdo édition privée n°749 du 12 juillet 2018*** : « Le bornage accompli par un indivisaire est un acte d’administration » (Cass. civ. 3, 12 avril 2018, n° 16-24.556) ; « Le remboursement des loyers perçus par une sous-location irrégulière via Airbnb sur le fondement de l’accession » (CA Paris, Pôle 4, 4ème ch., 5 juin 2018, n° 16/10684) ; « Un prétendu trésor découvert sur son propre fonds ne peut être acquis par le jeu de l’article 2276 du Code civil » (Cass. civ. 1, 6 juin 2018, n° 17-16.091) ; « Consécration d’un droit réel de jouissance spéciale perpétuel attaché à un lot pour l’usage d’un autre lot » (Cass. civ. 3, 7 juin 2018, n° 17-17.240) ;
* ***Chronique nov. 2017-avr. 2018, Hebdo édition privée n°739 du 19 avril 2018*** : « Une créance d’expropriation, qui peut être confisquée dans le cadre d’une saisie pénale, est appropriée » (Cass. crim. 8 nov. 2017, n° 17-82.632) ; « Servitudes de vue : les distances prescrites par l’article 678 du code civil n’ont lieu qu’entre fonds contigus » (Cass. civ. 3, 23 nov. 2017, n° 15-26.240) ; « Accession et plantations faites par le preneur à bail : le bail rural est un bail comme les autres ! » (Cass. civ. 3, 23 nov. 2017, n° 16-16.815) ; « La distinction entre jouissance privative des parties communes et droit de jouissance exclusif sur parties communes à l’aune de la jonction des possessions » (Cass. civ. 3, 18 janv. 2018, n° 16-16.950) ; « Les conditions de l’usucapion en matière immobilière » (Cass. civ. 3, 7 déc. 2017, n° 16-23.182 - Cass. civ. 1, 1er fév. 2018, n° 16-23.200) ;
* ***Chronique janv.-oct. 2017, Hebdo édition privée n°724 du 21 décembre 2017*** : « Accession et prescription extinctive : la présomption de propriété par accession qu'établit l'article 546 du Code civil peut être renversée par la preuve contraire résultant de la prescription acquisitive » (Cass. civ. 3, 27 avril 2017, n° 16-10.753) ; « Une peinture dissimulée sous une autre, qui n'est pas matériellement dissociable de son support, ne peut être considérée comme un trésor » (Cass. civ. 1, 5 juillet 2017, n° 16-19.340) ; « L'action en nullité intentée par l'usufruitier à l'encontre d'un bail rural consenti par le nu-propriétaire seul, ne se transmet pas à son ayant cause » (Cass. civ. 3, 6 juillet 2017, n° 15-22.482) ; « Régime de la régularisation de l'action en résiliation d'un bail rural, intentée au nom d'indivisaires décédés ou protégés mais sans représentation » (Cass. civ. 3, 5 octobre 2017, n° 16.21499).

1. **Chronique de droit du patrimoine – Gazette du Palais (depuis oct. 2017) :**

« Servitude par destination du père de famille et communauté légale : défaut de la condition d'unicité de propriétaire » (Civ. 3ème, 27 févr. 2025, n° 23-10658), Gaz. Pal., 15 juill. 2025, n° 24, p. 50 ; « L'acquisition de vestiges archéologiques en cas de fouilles autorisées consécutives à une découverte fortuite » (Cass. 1re civ., 16 oct. 2024, n° 23-16612), Gaz. Pal., 25 mars 2025, n° 11, p. 58 ; « Action en bornage : ″Bornage ne se refait″ » (Civ. 3ème, 28 mars 2024, n° 22-16.473), Gaz. Pal. 16 juill. 2024, n° 24, p. 63 ; « Construction sur le fonds d'autrui : l'action en remboursement n'est pas subordonnée à l'éviction du tiers » (Civ. 3ème., 21 sept. 2023, n° 22-15.359), Gaz. Pal. 12 déc. 2023, n° 41, p. 62 ; « Non-respect des règles d'urbanisme et efficacité de l'usucapion » (Cass. 3ème civ., 21 sept. 2022, n° 21-17.409), Gaz. Pal. 6 déc. 2022, n° 40, p. 68 ; « Réaffirmation du caractère discontinu d'une servitude d'écoulement des eaux usées » (Civ. 3ème, 17 juin 2021, n° 20-19.968), Gaz. Pal. 30 nov. 2021, n° 42, p. 73 ; « Maintien des conditions d'extinction d'un droit réel de jouissance spéciale consenti au profit d'une personne morale » (Civ. 3ème, 4 mars 2021, n° 19-25.167), Gaz. Pal. 27 juill. 2021, n° 28, p. 74 ; « Le rappel d'une évidence : la prescription trentenaire peut toujours être opposée à un titre, même régulièrement publié » (Civ. 3ème, 17 déc. 2020, n° 18-24.434), Gaz. Pal. 23 mars 2021, n° 12, p. 71 ; « La restitution des fruits par le possesseur à la suite de la demande en résolution de la vente émanant d'un tiers non revendiquant » (Civ. 3ème, 1er oct. 2020, n° 19-20.737), Gaz. Pal. 24 nov. 2020, n° 41, p. 81 ; « L'indivisaire locataire n'est pas redevable d'une indemnité d'occupation » (Civ. 1ère, 18 mars 2020, n° 19-11.206), Gaz. Pal. 28 juill. 2020, n° 28, p. 84 ; « L'inopposabilité de la renonciation à une servitude légale pour cause d'enclave conventionnellement aménagée » (Civ. 3ème, 24 oct. 2019, n° 18-20.119), Gaz. Pal. 31 mars 2020, n° 13, p. 85 ; « La vente d’un immeuble grevé d’usufruit crée au profit de l’usufruitier une créance propre, sur laquelle une saisie peut être pratiquée » (Civ. 1ère, 15 mai 2019, n° 16-12.779), Gaz. Pal. 30 juill. 2019, n° 28, p. 78 ; « L'acquisition par une commune des biens sans maître d'une succession vacante ne porte pas une atteinte disproportionnée au droit de propriété » (Civ. 3ème, 12 juillet 2018, n° 17-16.103), Gaz. Pal., 13 nov. 2018, n° 39, p. 78 ; « Cession de droits démembrés et préemption de la SAFER » (Civ. 3ème, 31 mai 2018, n° 16-25.829), Gaz. Pal., 13 nov. 2018, n° 39, p. 76 ; « Celui qui découvre un objet mobilier enfoui dans un fonds n'en devient pas propriétaire par le jeu de l'article 2276 du Code civil », (Civ. 1ère, 6 juin 2018, n° 17-16.091), Gaz. Pal., 13 nov. 2018, n° 39 ; « L'adjudication au profit d'un indivisaire ayant fait jouer sa faculté de substitution met fin à l'indivision à l'égard du bien vendu » (Civ. 1ère, 11 avril 2018, n° 17-17.495), Gaz. Pal. 4 sept. 2018, n° 29, p. 72 ; « Le sort des dividendes provenant de parts sociales non négociables au cours d'une indivision post-communautaire » (Civ. 1ère, 28 mars 2018, n° 17-16.198), Gaz. Pal. 4 sept. 2018, n°29, p. 54 ; « L’effet d’une convention d’indivision sur la mission du mandataire successoral en présence d’un signataire unique à la convention » (Civ. 1ère, 25 oct. 2017, n° 16-25.525), Gaz. Pal. 27 mars 2018, n° 12, p. 72 ; « Le sort des plantations réalisées par le preneur à bail rural en cas de renouvellement » (Civ. 3ème, 23 nov. 2017, n°16-16.815), Gaz. Pal. 27 mars 2018, n°12, p. 68.

1. **Chronique semestrielle de « *Copropriété et ensembles complexes* »** (Dir.), avec Me Le Floch et L.-A. Poletti, publiée dans le **Répertoire Defrénois** :

« Lot transitoire : droit antérieur à la loi ELAN et rédaction du règlement de copropriété » (Cass. 3e civ., 30 mai 2024, nos 22-23419 et 23-10185), Defrénois 6 mars 2025, n° 9, p. 26 ; « Loi Le Meur : ce qui change(rait) en copropriété », Defrénois 6 mars 2025, n° 9, p. 28 ; « Destination de l'immeuble : location touristique meublée et clause d'habitation bourgeoise » (Cass. 3e civ., 25 janv. 2024, n° 22-21.455), Defrénois 12 sept. 2024, n°30, p. 35 ; « Jonction des possessions et usucapion abrégée de parties communes » (Cass. 3e civ., 11 janv. 2024, no 22-21.817), Defrénois 12 sept. 2024, n°30, p. 38 ; « Prérogatives sur le lot : usufruitier unique de plusieurs lots, nus-propriétaires « liés » et calcul du nombre de voix » (Cass. 3e civ., 25 mai 2023, n° 22-14.180), Defrénois 19 oct. 2023, n° 42, p. 34 ; « Jonction des possessions et usucapion de parties communes non conformes à l'acte de vente » (Cass. 3e civ., 15 févr. 2023, n° 21-21.446), Defrénois 19 oct. 2023, n° 42, p. 35 ; « Travaux irréguliers sur parties communes à jouissance privative et délai de prescription » (Cass. 3e civ., 20 avr. 2023, no 21-16.733), Defrénois 19 oct. 2023, n° 42, p. 37 ; « Jonction des possessions et vente de caves interverties en copropriété », Cass. 3e civ., 19 oct. 2022, n° 21-19.852, Defrénois 5 mai 2023, n° 18, p. 25 ; « Acquisition d'une servitude de vue par prescription acquisitive malgré l'absence d'autorisations » (Cass. 3e civ., 21 avr. 2022, nos 21-12.240 et 21-12.703), Defrénois 20 oct. 2022, n° 42, p. 47 ; « Le casse-tête des lots dépourvus de tantièmes de propriété : un non-copropriétaire assigné à résidence ? » (Cass. 3e civ., 9 mars 2022, no 21-12.078), Defrénois 20 oct. 2022, n° 42, p. 43 ; « Pas de servitude sur une partie commune objet d'un droit de jouissance privative » (Cass. 3e civ., 23 sept. 2021, no 19-22.556), Defrénois, 5 mai 2022, n° 18, p. 34 ; « Possibilité de dissocier le bail de parties privatives du droit de jouissance privative accessoire au lot » (Cass. 3e civ., 23 sept. 2021, no 20-18.901), Defrénois, 5 mai 2022, n° 18, p. 29 ; « Mise en conformité du règlement de copropriété et existence du lot transitoire : toujours l'incertitude » (Cass. 3e civ., 17 juin 2021, n° 20-13.798),Defrénois 7 oct. 2021, n° 203r3, p. 38 ; « Un copropriétaire peut agir en résiliation d'un bail par voie oblique en cas de violation du règlement de copropriété » (Cass. 3e civ., 8 avr. 2021, n° 20-18.327), Defrénois 7 oct. 2021, n° 203r2, p. 36 ; « Acquisition par prescription du droit d'apposer une enseigne sur des parties communes » (Cass. 3e civ., 22 oct. 2020, n°19-21.732), Defrénois 27 mai 2021, n° 200j2, p. 21.

1. **Chronique de « Sûretés immobilières »** (Dir.), publiée dans la **RDI** :

« La déclaration de vacance entraîne l'arrêt du cours des inscriptions hypothécaires » (Cass. civ. 3e, 5 janvier 2022, n° 20-21.359), RDI 2022, n° 11, p. 603 ; « La demande aux fins de radiation d'une hypothèque est imprescriptible » (Cass. com., 16 mars 2022, n° 20-21.337), RDI 2022, n° 11, p. 604 ; « Le privilège du prêteur de deniers qui garantit l'emprunt d'un des coacquéreurs d'un immeuble indivis doit être inscrit sur l'entier immeuble » (Cass. civ. 1re, 2 février 2022, n° 20-11.793), RDI 2022, n° 11, p. 605 ; « Saisie-attribution du prix de vente de l'immeuble hypothéqué et conflits entre créanciers inscrits » (Cass. civ. 2e, 2 décembre 2021, n° 19-24.999), RDI 2022, n° 11, p. 608.

1. **Chronique de « *Déontologie du barreau et du notariat* »**, sous la direction du Pr. Th. Revet, publiée par la revue **Droit et patrimoine**, entre janvier 2013 et mars 2017 (aux n°S 223, 224, 229, 233, 239, 240, 246, 250, 256, 261 et 267) puis aux Petites Affiches depuis 2018 (LPA 15 juin 2018, n° 120, p. 11) \*Sélection de décisions commentées (sur une quarantaine de références) : Cass. civ. 1ère, 5 avril 2012, n° 11-11.044 ; Cass. civ. 1ère, 4 mai 2012, n° 11-10.193 ; CEDH, 11 juill. 2013, aff. 29369/10, Morice c/ France ; CEDH, 4 avr. 2013, aff. 4977/07, Reznik c/ Russie ; Cass. civ. 1ère, 10 juill. 2013, n° 12-24.962 ; Cass. civ. 1ère, 14 nov. 2013, n° 12-28.763 ; Cass. civ. 2ème, 30 janv. 2014, n° 12-29.246 ; TGI Paris, 30ème ch. corr., 13 mars 2014, n° 132480000496 ; CJUE, 17 juillet 2014, aff. C-58/13 ; CJUE, 15 janv. 2015, aff. C-537/13 ; CEDH, 26 avr. 2015, aff. 29369/10, Morice c/ France et 30 juin 2015, aff. 39294, Peruzzi c/ Italie ; Cass. civ. 2ème, 26 mars 2015, n° n° 14-15.013 et n° 14-11.599 ; sous Cons. const., 24 juill. 2015, n° 2015-478 QPC, Association French Data Network et al. ; sous CEDH, 16 déc. 2015, aff. 29024/11, Bono c/ France ; sous Cass. civ. 1re, 17 mars 2016, n° 15-13.442 ; Cass. crim., 22 mars 2016, nos 15-83.205, 15-83.206 et 15-83.207 ; Cass. 1re civ., 1er juin 2016, n° 15-19.395 ; Cass. 1re civ., 15 juin 2016, n° 15-17.536 ; CEDH, 16 juin 2016, aff. 49176/11, Versini-Campinchi et Crasnianski c/ France ; Cass. civ. 1ère, 14 déc. 2016, n° 15-26.635, 14-25.800 ; Cass. ass. plén., 16 déc. 2016, n° 08-86.295 ; Cass. civ. 1ère, 17 janv. 2018, n° 16-22868.
2. **Chronique de « *Pratique de déontologie* »**, avec Me S. Brugère, publiée dans la **Gazette du Palais** (2021-22) : « Le costume professionnel de l’avocat », Gaz. Pal. 26 avr. 2022, n° 14, p. 14 ; « L'accès à la profession d'avocat du ressortissant non français », Gaz. Pal. 22 fév. 2022, n° 6, p. 20 ; « Le conflit d'intérêts de l'avocate et de l'avocat : questions pratiques », Gaz. Pal. 30 nov. 2021, n° 42, p. 18 ; « L'accès à la profession d'avocat : les conditions de diplôme et de formation », Gaz. Pal. 2 nov. 2021, n° 38, p. 21 ; « Succession d'avocats ou d'avocates dans un dossier », Gaz. Pal. 15 juin 2021, n° 423c2, p. 13 ; « Publicité / Communication numérique de l'avocate et de l'avocat : vade-mecum », Gaz. Pal. 11 mai 2021, n° 421v0, p. 14 ; « Secret professionnel de l'avocate et de l'avocat et confidentialité des échanges : vade-mecum », Gaz. Pal. 9 févr. 2021, n° 396j0, p. 17 et Gaz. Pal. 23 mars 2021, n° 400y1, p. 10.
3. **Chronique de « *Baux* »**, publiée chez **Lexbase-Droit privé**, depuis 2024 : « Bail commercial : Les obligations du bailleur de délivrance, d’entretien et de jouissance paisible sont des obligations de résultat », Cass. civ. 3, 19 juin 2025, n° 23-18.853, Lexbase Droit privé, n°7, du 23 juillet 2025 ; « Congé du locataire protégé : période à considérer pour le calcul des ressources justifiant une obligation de relogement », Cass. civ. 3, 24 octobre 2024, n° 23-18.067 ; « Transfert du bail en cas de décès du locataire : date d’appréciation des conditions d’accès au logement HLM pour le bénéficiaire », Cass. civ. 3, 10 octobre 2024, n° 23-18.933, Lexbase Droit privé n°1004 du 28 novembre 2024 – « Ne pas confondre classement en meublé de tourisme et autorisation de changement d’usage en meublé de tourisme », Cass. civ. 3, 27 juin 2024, n° 23-13.131 ; « Pas d’application immédiate du délai de six semaines pour l’acquisition de la clause résolutoire pour les baux en cours », Cass. 3e civ., 13 juin 2024, avis, n° 24-70.002, Lexbase Droit privé, juillet 2024, n°993 ; « Pouvoir souverain du juge pour apprécier les mesures de cessation d’un trouble de jouissance », Cass. civ. 3, 13 juin 2024, n° 22-21.250 ; « Changement d’usage : la réunion d’un local à usage d’habitation avec un autre local ne lui fait pas perdre cet usage », Cass. civ. 3, 13 juin 2024, n° 23-11.053, Lexbase Droit privé, juin 2024, n°989.

Encyclopédies. Fascicules.

* Fasc. 66 *Droits et obligations des copropriétaires* – Parties communes. – Exercice du droit d'usage. JurisClasseur *Copropriété* (30 juin 2022)
* Fasc. 91*Droits et obligations des copropriétaires* – Parties communes. – Attribution de droits d'usage privatif. JurisClasseur *Construction – Urbanisme* (30 juin 2022)
* Fasc. 91-30 *Droits et obligations des copropriétaires* – Parties communes. – Exercice du droit d'usage. JurisClasseur *Construction – Urbanisme* (30 juin 2022)

**Divers** :

* Analyse de la proposition de règlement établissant un cadre de certification de l’Union relatif aux absorptions de carbone : quel statut pour les unités d’absorption de carbone ? Quels points de vigilance pour le bail rural ?, diffuseur site web de B. Biteau, député européen, Groupe Les Verts/ALE, 2023 (avec C. Hermon, Didier Krajeski, F. Danos, C. Mimran)
* « Actualités de la vente d’immeuble » (et alii), JCP N. 2021, n° 40, p. 30
* « L'efficacité de la confiscation générale de biens en état d’indivision apparente entre époux » (Cass. crim., 25 nov. 2020, n° 19-86.979), JCP G., 22 fév. 2021, n°18, p. 392 (avec G. Beaussonnie)
* « Confiscation d'un bien commun entre époux : dévolution pour le tout à l'État et naissance d'une créance de récompense» (Cass. crim., 9 sept. 2020, n° 18-84619), Répertoire Defrénois, 8 janv. 2021, n°1, p. 22 (avec G. Beaussonnie)
* « Le paiement fait par erreur sur l'ordre des privilèges n'est (toujours) pas un paiement indu » (Civ. 1ère, 24 oct. 2019, n° 18-22.549), Répertoire Defrénois, 30 janv. 2020, p. 21
* « Disparition d'un "Banksy" : variations juridiques à huit mains ». Lexbase Hebdo éd. Privée, n° 802, 14 nov. 2019, (avec G. Beaussonie, S. Jean et D. Krajeski)
* « VEFA : l'autonomie du contrat de réservation de vente et le respect du formalisme issu de l'article L. 271-1 du Code de la construction et de l'habitation » (Cass. civ. 3, 12 avril 2018, n° 17-13.118), Lexbase Hebdo édition privée n° 743 du 31 mai 2018
* « Une lettre recommandée ″non réclamée″ par l’acquéreur vaut première présentation de l’acte au sens de l’article L. 271-1 du CCH », Cass. civ. 1, 14 février 2018, n° 17-10.514), Lexbase Hebdo édition privée n° 734 du 15 mars 2018
* « Le champ d'application de la rétractation de l’article L. 271-1 du CCH et l’efficacité relative de la notification par lettre recommandée » (Cass. civ. 3, 12 octobre 2017, n° 16-22.416), Lexbase Hebdo édition privée n° 718 du 9 novembre 2017
* « Cession de créances : l’opposabilité de l’exception d’une inexécution postérieure à la signification»,notesousCass. com. 12 janvier 2010, n°08-22.000, Petites affiches, 25 novembre 2010 n° 235, p. 7

*Ouvrages*

**1.** Co-auteur, de « **La copropriété** », 11ème éd., avec F. Bayard-Jammes, P. Lebatteux, J.-M. Roux, coll. Dalloz Action, éd. Lefebvre Dalloz, 2025-26.

**2.** Auteur (depuis la 1ère édition) de « **Droit des sûretés** », in Cours de droit civil, 7ème éd., IEJ, Jean Domat, 2025.

**3.** Co-auteur (depuis la 1ère édition) de « **Déontologie de la profession d’avocat 2025** », Th. Revet (dir.), coll. La Bibliothèque de l’avocat, LGDJ, Lextenso, EFB, 8ème éd., 2025.

**4**. Co-auteur de « La motivation enrichie – Réflexions sur les évolutions de la jurisprudence de la Cour de cassation », PU de Toulouse Capitole, 2024, chapitres sur le droit des biens, p. 54 et p. 92.

**5.** Co-auteur (depuis la 1ère édition) de « **Vente d’immeuble** », coll. Lexispratique, éd. Lexisnexis, en collaboration avec D. Gantshnig, M. Poumarède, M. Thioye, V. Zalewski-Sicard (dir.), 5ème éd., 2023-24 (en ligne dep. 2023).

**6.** Co-auteur (depuis la 1ère édition) du« **Code de Déontologie des avocats** », Th. Revet (ss. la dir.), Ordre des avocats de Paris, édition Lamy (2011-2015), puis Dalloz (dep2017), 14ème éd., 2024.

**7.** Co-auteur de « **La réforme du statut de l’entrepreneur individuel** », J.-F. Hamelin et N. Jullian (dir.), LGDJ, Lextenso, 2022.

*Colloques, journées d’études et séminaires*

* **Interventions**

1. « Réformer le lot de copropriété ? », in « *1965-2025 - Évolution et défis du statut de la copropriété* » (colloque de la CNEC, Paris, le 10 juillet 2025), à paraître
2. « La réforme manquée de la publicité foncière », in « *La preuve et la publicité : quelles perspectives pour le notaire ?* » (13ème journée de l’ARNU, Reims, 21 mars 2025, org. N. Baillon-Wirtz), JCP N. 2025, p. 1104.
3. « Nouvelles mesures disciplinaires : domaine et sanctions », in « *La déontologie notariale au lendemain de la réforme* » (colloque de l’ARNU, XXXIVes Rencontres Notariat-Université, Paris, le 18 nov. 2024, org. D. Savouré et M. Grimaldi), Defrénois, 23 janv. 2025, n° 3, p. 34.
4. « Le droit de jouissance privative sur parties communes : une consécration légale mais encore des interrogations », in « *Les parties communes en dix questions pratiques* » (colloque de la CNEC, Poitiers, les 12 et 13 octobre 2023), AJDI, fév. 2024, p. 96).
5. « Empirical legal research : a state of knowledge across Europe », Chairperson (colloque Toulouse, IEJUC, org. : J. Bétaille, le 10 juin 2023).
6. « La cession de créances à titre de garantie »,in« *L’ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés : un an après* » (colloque UTC, IEJUC, org. J. Laurent, le 26 janvier 2023, non publié).
7. « Propos introductifs » in « *Les déontologies à l’ère du numérique* » (colloque CY Paris Université organisé par le LEJEP, 2 juin 2022, org. : B. Chaffois et S. Farges, Lexbase Avocat, juin 2023).
8. « La location touristique de courte durée en droit de l'habitation », in « « *La location touristique de courte durée* » (colloque Bordeaux organisé par l’AJUCA, 15 mars 2022, org J. Martin, non publié).
9. « Les relations entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel », in « « *Premiers regards sur le nouveau statut d'entrepreneur individuel* » (colloque Toulouse, 4 mars 2022, org. E. Cordelier, S. Delrieu et A. De Bissy, et publié in RJCom, 2022, n° 3, p. 238).
10. « Actualités du changement d'usage en droit de la construction » (CCH, art. L. 631-7), in « *Changement d’usage et changement de destination* » (colloque organisé par l’AFDCI, Paris, le 1er déc. 2021, et publié in RDI, 2022, p. 10).
11. « Locations de tourisme : analyse et portée de la jurisprudence » in « *Cinquième rencontre de jurisprudence autour du droit immobilier : ventes, assurance-construction, locations de tourisme, baux commerciaux »* (colloque organisé par la Cour de cassation, le 24 sept. 2021 et publié in Répertoire Defrénois, 29 janv. 2022, n° 3, p. 68).
12. « Les relations inter-patrimoniales » in « *Les structures individuelles* », (colloque UT1, 6 mars 2020, org. A. de Bissy, S. Tisseyre et N. Jullian et publié in P.UT1-Capitole, 2021, p. 209).
13. « Locations civiles : analyse et portée de la jurisprudence » in « *Quatrième rencontre de jurisprudence autour du droit immobilier : baux civils, sociétés civiles immobilières, urbanisme, espace rural* » (colloque organisé par la Cour de cassation le 30 janvier 2020 et publié in Répertoire Defrénois, 30 avril 2020, n° 159j4, p. 57).
14. « Les pouvoirs », in « *Couple et gestion patrimoniale : attraits et contraintes du mariage, pacs et concubinage* » (colloque Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2012, org.A-M Leroyer, et publié in *Droit et patrimoine*, janvier 2013, p. 40).

* **Organisation**

1. « *L’ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés : un an après* » (colloque Toulouse, IEJUC, org. J. Laurent, le 26 janvier 2023, non publié).

*Thèses, Complément d’études*

* **Direction**
  + ***Thèses soutenues***
* Mme C. CHENEVIER, « *La protection de l’environnement en droit international privé* » (codirection à 50 % avec le Pr. Laurence Usunier, Université CY Paris), soutenue le 13 septembre 2023 à l’Université de Toulouse Capitole
  + ***Thèses ou complément d’études en cours***
* Mme Laure COUDERC, « *La libéralisation de la copropriété immobilière* », thèse, dep. 2023
* Mme Sandra FANDO, « *La propriété-construction* », thèse, dep. 2023
* M. François LEONI, « *La nature juridique de la publicité foncière* », (Complément d’étude en vue d’une inscription en doctorat), dep. 2022
* **Membre de jury**
* Soutenance de Mme Fatima-Azahra JAAFAR, « *La nature et l’artifice à l’épreuve du droit* », Thèse Paris 1 –Panthéon Sorbonne (dir. Th. Revet), 6 déc. 2019 – Examinateur.
* Soutenance de Mme Audrey LIZION, « *L’harmonisation européenne du droit des voies d’exécution sous l’angle de la suppression de la procédure d’exequatur* », Thèse Toulouse Capitole (dir. M. Attal), 2 oct. 2021 – Président de Jury.
* Soutenance de Mme Noura ALBALOUL, « Le pouvoir de modification du contrat par le juge », Thèse Paris 1 –Panthéon Sorbonne (dir. Th. Revet), 4 juillet 2024 – Rapporteur.
* Soutenance de Mme Laïsa FERREIRA, « Le domaine intellectuel saisi par le formalisme », Thèse Toulouse-Capitole (dir. A. Mendoza-Caminade), 9 janv. 2025 – Examinateur.

*Responsabilités scientifiques et expertises*

- Directions de chroniques :

* + Chronique de déontologie, « Pratique de déontologie », in Gazette du Palais (2020-2022)
  + Chronique de « Copropriété et ensembles complexes », au Defrénois (depuis 2021)
  + Chronique de « Sûretés immobilières », in RDI (depuis 2022)
  + Chronique de « Baux » chez Lexbase Droit privé (depuis 2024)

- Membre du comité scientifique de la Revue pratique du recouvrement (dep. janv. 2024)

.

*Formations*

* ENM Paris, 6 nov. 2024 : Réforme du droit des contrats
* ENM, Cour d’appel de Toulouse, 16 mai 2024 : Réforme du droit des sûretés

**FONCTIONS ADMINISTRATIVES et UNIVERSITAIRES**

|  |
| --- |
|  |

*Direction de diplômes et formation*

- Directeur du Master 1 et 2, mention « *Droit de l’immobilier* » (FOAD), depuis 2020.

- Co-Directeur de l’Institut d’Etudes Judiciaires (IEJ), à l’Université de Toulouse-Capitole, (2020-23) - Directeur du pôle « Civil ».

- Directeur de la licence professionnelle « *Métiers agricoles* », à l’Université de Toulouse-Capitole, 2017-2019.

- Fondateur et directeur du Master 2 « *Droit du financement et des investissements immobiliers* » (Master 2 en apprentissage et en alternance), à l’Université de Cergy-Pontoise, 2011-2017.

*Responsabilités universitaires*

- Président de la Section de droit privé de la Faculté de droit de Toulouse (dep. 2023)

- Membre nommé du Conseil National des Universités (section 01), 2023-2027 ; Membre élu du Conseil National des Universités (section 01), 2015-2019.

- Membre local de comité de sélection pour la maîtrise de conférences à l’Université de Cergy-Pontoise (2013-2014) ; à l’Université de Toulouse-Capitole (2022) ; Membre extérieur à la Faculté de droit de Rouen (2012-2013 ; 2018) ; à l’Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne (2014-2017) ; à l’Université de Lyon-III (2020) ; à l’Université de Strasbourg (2022).

- Membre de comité HCERES : évaluation du LDP de l’Université de Montpellier (16 janv. 2020).

*Autres*

- Membre du jury du certificat de spécialisation du CNB, mention droit des garanties, (sept. 2023, sept. 2024, sept. 2025).

- Membre suppléant du jury national de l'examen de contrôle des connaissances des commissaires de justice pour la spécialisation « Droit de l'immobilier et droit des baux » (dep. 8 mars 2024).

- Membre du service juridique du Conseil constitutionnel, affecté aux QPC (janv.-déc. 2015).